



## Les 2 bornes de recharge - parking de l'église - dédiées aux voitures électriques

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a décidé de développer un nouveau service de recharge pour véhicules électriques qui comprendra 800 nouveaux points de charge sur l'espace public.

Ainsi les 48 bornes actuelles seront progressivement reprises en gestion par « TotalEnergies Charging Services » **depuis le lundi 8 avril 2024**. Elles seront ensuite progressivement remplacées par de nouvelles bornes à partir de juillet.

Dans tous les cas, pour le moment, l'accès à la recharge sur ces 48 bornes est possible avec la carte actuelle « Pass Pass » ou via le site [recharge.totalenergies.com](https://recharge.totalenergies.com) selon la grille tarifaire affichée sur ce site internet ou directement sur la borne de recharge.

## Agenda

- ▶ Mercredi 05 juin
  - Ecrivain public sur rendez-vous au 06 77 75 62 88
- ▶ Jeudi 06 juin
  - Séance Shiatsu - Presbytère
    - ▶ 12h00-12h30 : présentation de Shiatsu. **GRATUIT, VEZ NOMBREUX**
    - ▶ 12h30-13h30 : atelier self-shiatsu (automassage, DO-IN) en groupe, 10 €/pers
    - ▶ 14h30-18h00 : Séance individuelle de Shiatsu sur chaise de massage, 20 min 20 €/pers (inscription obligatoire)
      - ▶ Réservation : <https://www.resalib.fr/praticien/45262>
      - Tel : 06 81 78 00 08
- ▶ Samedi 08 juin
  - Benne déchets verts Parking du cimetière 09h00 à 17h00
- ▶ Dimanche 09 juin
  - Dernier jour inscription centre aéré. Envoyer un mail à delphine. [bassement@ufcv.fr](mailto:bassement@ufcv.fr).
- ▶ Dimanche 09 juin
  - Election européenne - 08h00 à 18h00
- ▶ Jeudi 13 - Vendredi 14 juin
  - Passage de la bayeuse dans les rues de la commune
- ▶ Samedi 15 juin
  - Décheterie mobile Parking du cimetière 08h00 à 12h00
- ▶ Samedi 22 juin
  - Benne déchets verts Parking du cimetière 09h00 à 17h00
- ▶ Mercredi 26 juin
  - Bus bleu France service Parking salle des fêtes 09h30 à 12h30 - 13h30 à 16h00
- ▶ Samedi 29 juin
  - Benne déchets verts Parking du cimetière 09h00 à 17h00
- ▶ Vendredi 05 juillet - 18h00
  - Inauguration de la cantine du groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry suivi d'un pot de l'amitié dans la maison des associations rénovée

### Nouvelle grille tarifaire :

Pendant la journée 0,03 €/min TTC de 8h à 20h et un plafond de 6 € TTC de 20h à 8h du matin.

Jean PRATZ



Conception graphique : Caroline Popelier

# Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION

## Une braderie très attrayante

Avec cette nouvelle édition de la braderie, le temps a été clément pour les exposants avec de nombreux visiteurs.

Nouveauté cette année avec le marché des artisans et créateurs. Au total 15 artisans qui avaient pris place près de l'église. Un public ravi de découvrir ainsi, des bijoux, céramiques, foulards, petits meubles de décoration, desins et savons entre autres. Un bel artisanat !

Une animation pour enfants avec ballons était également proposée.

Enfin, le stand du microstop initié par la MEL était présent afin d'informer de ce dispositif qui concerne notre commune, Bouvines ainsi que Péronne-en-Mélantois. Celui-ci



permettant de rallier les 4 Cantons en aller et retour. Et ce notamment avec nos deux stations situées rue de Lille.

Encore une belle journée d'animation parmi bien d'autres dans notre beau terroir du Mélantois.

Xavier WYTS



## Il y avait du déménagement dans l'air ...

Clément a presque 5 ans. Ce dimanche, il était à Sainghin pour fêter la maman de maman. Avant le goûter, quand il a accepté la sortie, il ne savait pas que c'était une Belle sortie. Lui qui ne tient pas en place, il ne savait pas qu'il resterait scotché sur son gradin aussi longtemps. Maintenant il sait qu'il voudrait bien avec ses quatre copains, quand il sera grand, être beau comme un athlète, souple et léger comme une plume et ... danser avec la compagnie Racine carrée pour émerveiller les petits garçons, les filles et les grandes personnes. C'est quoi un déménagement ? un ballet de cartons, des petits, des grands, des lourds, des très légers. Tu crois que quelqu'un le tient, lui que reflète l'ombre chinoise dans un équilibre qu'il n'imaginait pas possible ? Comment il fait pour tourner aussi vite sur son épaulement ? j'espère qu'il s'est bien entraîné ! Ça veut dire quoi « trop poétique » comme t'as dit quand ils ont joué avec les origamis ? il y avait de la fantaisie, de la magie, de la maîtrise du geste, de l'humour ce dimanche-là au complexe sportif du village et le même spectacle Ça déménage ! que celui que donne la troupe de Nabil Ouelhadj autour de son trampoline aux quatre coins du monde. Nous avions beaucoup de chance d'être là et Clément se souviendra de la fête des mamans de cette année !

Elisabeth VILAIN



## Aux urnes le 9 juin !

Les électeurs français sont appelés à voter le **dimanche 9 juin 2024** pour élire leurs 81 représentants au Parlement européen. Rendez-vous est donné dans l'un des deux bureaux de vote de la commune, selon l'indication portée sur votre carte d'électeur : à la Maison des associations, entièrement rénovée (bureau 1) et à la Mairie (bureau 2). Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h sans interruption. N'oubliez pas votre pièce d'identité ! vous avez la possibilité de vérifier votre situation d'électeur sur le site <https://www.service-public.fr/>

Elisabeth VILAIN

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

**Quel est le rôle du Parlement européen ?**

**Compétences législatives**

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE).

**Compétences budgétaires**

Il établit, avec le Conseil, le budget de l'UE.

**Compétences de contrôle de l'exécutif**

Il peut poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission européenne.

Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens.

Il peut créer des commissions d'enquête.

Il élit le président de la Commission et influe sur le choix des commissaires.

**720 EURODÉPUTÉS\***

Représentants des citoyens membres de l'UE

Élus au suffrage universel direct tous les cinq ans

Regroupés par affinité politique et non par nationalité

\* (AU 16 JUILLET 2024) © DILA 2024

## Défis réussis pour les élèves de CM1-CM2 de nos écoles pour l'association ELA



Les enfants de nos écoles ont accueilli avec fierté ce 19 avril 2024, la journée de l'association Européenne ELA qui lutte contre les maladies liées à la leucodystrophie, maladie qui touche particulièrement les enfants

Les élèves de CM1/CM2 de Saint Exupéry et de Saint Joseph réunis ont débuté cette journée en regardant la vidéo de l'association ELA pour cette campagne 2023 / 2024 – quoi de mieux pour en comprendre les buts et les actions.



Ils se sont ensuite prêtés au jeu de la dictée d'ELA avec beaucoup de sérieux et d'application. Il faut dire que le texte « Un monde sans frontière » écrit par Saby Ghossoub, était lu par Franck Béria, parrain de l'association lui-même. S'en sont suivis les nombreuses

questions très pertinentes des enfants sur cette maladie. Franck Béria a répondu aux élèves, comme chaque année, avec beaucoup de pédagogie et d'empathie; l'idée n'étant bien sûr pas de les inquiéter mais de les encourager à poursuivre cet élan de solidarité.



Ils n'ont pas rechigné non plus au défi sportif « **Mets tes baskets** » où les élèves sont amenés à courir pour les enfants malades. En sponsorisant leur course ils ont récolté des dons qui seront remis à l'association. De la petite section au CM2, chaque école a organisé son cross et les élèves ont essayé de se surpasser, accompagnés de nombreux parents et amis ...

La Société historique a profité du rassemblement des enfants des 2 écoles pour proposer un exposé sur les JO d'hier et d'aujourd'hui avec un rappel, s'il en était besoin, des valeurs développées par le sport.



Ils ont découvert la situation du village d'Olympie en Grèce, là où tout a commencé, le film sur les Jeux antiques, le rejet des femmes et le pourquoi du nudisme rendu obligatoire, les sélections très sévères pour y participer. Sans

compter les pratiques sportives comme la soule, le croquet, la lutte etc ... qu'ils ont pu rapprocher de certains sports modernes : football, rugby etc ...

Ils ont été intéressés de savoir qu'ils avaient été interrompus durant 15 siècles, pour des raisons politiques et religieuses, mais que grâce à l'engouement et l'engagement de Pierre de Courbertin et du CIO (Comité International Olympique) qu'il a réuni, les JO ont pu reprendre dès 1896 à Athènes puis l'instauration des Jeux olympiques d'hiver dès 1924 à Chamonix. Ils ont lieu la même année tous les quatre ans, souvent dans le même pays sous réserve qu'il possède un territoire montagneux, puis sont décalés de deux ans à partir de 1994.

De même : les femmes ont pris part pour la première fois aux Jeux de 1900, à Paris. Sur un total de 997 athlètes, 22 femmes concourent dans cinq sports: le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf – et des jeux à la façon olympique pour les athlètes handicapés se sont tenus pour la première fois à Rome en 1960. 400 participants venant de 23 pays se sont affrontés dans huit sports.

**Plus fort, plus haut, plus vite, ensemble**

Telle est la devise que les enfants ont dans les cœurs !

Journée bien chargée mais si riche de partages et d'enseignements !!

Monique LADEN



## Le Festival Microtopies 2024 fait étape à Sainghin

Le WAAO, centre d'architecture et d'urbanisme organise cette année, en partenariat avec la MEL, la 3<sup>ème</sup> édition du festival de cabanes – Microtopies.

Cette manifestation est une invitation à reconsidérer la place de l'imaginaire et du réemploi dans nos paysages. Elle fait appel à des architectes, urbanistes, paysagistes et designers pour réaliser des micro interventions architecturales, des cabanes, qui seront révélées sur différents sites au fil de parcours de découverte dans la métropole lilloise.

14 cabanes seront ainsi installées dans 14 communes urbaines ou rurales de la MEL, ayant chacune une proximité avec l'eau.

Autour des chantiers, le WAAO proposera des animations, parcours, ateliers pour tous les publics dans chaque commune associée.

Notre commune a été choisie pour accueillir une des cabanes. Elle sera installée au coeur du bois de la Noyelle.

Les équipes lauréates ont été sélectionnées par un jury le 14 mai et les prochaines étapes sont les suivantes :

**05 juillet 2024 :** Fête de lancement au Bazaar St So à Lille avec toutes les équipes, les partenaires, le public.

**06 et 07 juillet 2024 :** Construction de la cabane à Sainghin.

Vous serez tenus informés des animations qui seront proposées dans le cadre de ce festival, et en particulier autour de la cabane qui sera réalisée à Sainghin.

Jean-François OCHIN



## Les véhicules dits "VENTOUSES"



Les places de stationnement dans notre commune ne sont pas suffisamment nombreuses à certaines heures de la journée, pour les riverains ou

pour les clients des commerces du centre-bourg.

Or nous constatons que certaines places sont occupées par des véhicules dits ventouses qui monopolisent des emplacements normalement destinés au stationnement.

### Que dit la loi dans ce registre ?

L'article R 417-12 du Code de la Route dispose :

**Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.**

**Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.**

**Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.**

**L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.**

La gendarmerie constate dans un premier temps l'infraction par le tracé de marques de peinture, puis procède à la verbalisation ou à l'enlèvement du véhicule.

Nous faisons appel au bon sens citoyen et à la solidarité des propriétaires concernés, pour permettre à tous les automobilistes de bénéficier d'une place de stationnement, dans l'intérêt de tous.

Robert LEMAHIEU

## Un projet artistique collaboratif à l'école Antoine de Saint-Exupéry de Sainghin-en-Mélantois

Nous avons eu l'immense plaisir de collaborer avec **Béatrice Eckes** pour la création d'une fresque murale dans les sanitaires de notre école élémentaire.

Ce projet artistique a été une aventure enrichissante et une source de fierté pour tous les élèves et le personnel.



L'idée de la fresque a émergé lors de la réalisation de notre projet NEFE ( Notre école faisons là ensemble), nous souhaitons améliorer le cadre de vie des élèves, leur bien-être.

Mme Eckes, une artiste locale renommée pour ses œuvres murales inspirantes, a été invitée à diriger ce projet ambitieux. Pleines de couleurs et d'animaux rigolos, les fresques du petit coin des animaux de la mer et de celui de la forêt, ont pris vie dans notre école.

Pendant plusieurs semaines, les élèves ont travaillé en étroite collaboration avec Mme Eckes. Ils ont tout d'abord réalisé des dessins sur ces différents thèmes.

Puis ils ont contribué à chaque étape du processus, de la conception initiale à la réalisation finale.

Le jour de l'inauguration, l'émotion était palpable. Parents, enseignants et élèves se sont réunis pour admirer le travail accompli.

Ces fresques sont désormais un symbole de collaboration et de créativité collective.

Elles rappellent à tous les élèves l'importance de l'art dans notre éducation et dans notre vie quotidienne.

Nous remercions chaleureusement Mme Eckes pour son dévouement et son expertise, ainsi que tous les élèves pour leur enthousiasme et leur engagement. Ce projet a non seulement embelli notre école, mais a également renforcé notre esprit de communauté et notre amour de l'art.

Mme Denis et son équipe

## Les cérémonies protocolaires de mai

**01 mai :** Remise des médailles du travail et distribution du muguet



**08 mai :** Commémoration au monument aux morts avec le quintette des Flandres.



**23 mai :** Commémoration au monument aux morts pour la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage dans le cadre du 'Mois de mai, mois des mémoires »

Marie-José TOURNON

